

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE A LA MODIFICATION DE CREATION DE LA ZAC DE L'ANGLON, SAINT-MITRE-LES-REMPARTS (13)

1. LES MODALITES DE CONCERTATION PREALABLEMENT DEFINIES

La délibération de modification du dossier de création de la ZAC N°2023/090 en date du 13 décembre 2023 définit également les modalités de concertation. Elle prévoit :

- La mise à disposition en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture d'un registre d'observation ;
- L'organisation d'une réunion publique.

➔ La délibération est respectée. Comme présenté ci-après, les modalités de concertation ont même été enrichies par rapport à la délibération.

2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

La concertation s'est organisée autour de la mise à disposition de documents (internet, presse et mairie), d'une réunion publique et de moyen d'expression (registre) disponible en mairie.

2.1. Le registre d'observations

Un registre comportant la délibération N°2023/090 portant modification de la création de la ZAC et définissant les modalités de concertation a été mis à disposition de la population en mairie.

Aucun avis n'y a été apporté.

2.2 La réunion publique :

Une réunion publique s'est déroulée le 13 décembre 2023 au théâtre de la manare.

Le public a été informé de la réunion publique par voie d'affichage dans toute la commune sur les 15 panneaux mairie (cf. affiche en pièce jointe) et une information sur le site internet de Saint-Mitre-les-Remparts annonçant la réunion publique a été créée le 7 décembre 2023.

Le magazine municipal n°17 en date de Novembre 2023 présente le projet et invite les habitants de la commune à participer à la concertation publique (cf pièce jointe)

2.3 Autres supports :

- **Le site internet**

Une page évolutive a été mise en ligne sur le site internet de la ville, dans l'onglet « nos projets » intitulée ZAC de l'Anglon.

Une page évolutive a été mise en ligne sur le site internet de la ville, dans l'onglet « Nos projets », intitulée « ZAC de l'Anglon » :

<https://www.saintmitrelesremparts.fr/zac-de-langlon/>

Il présente les grandes lignes du projet et comprend :

- Délibération de lancement des études de modification du dossier de modification de création de ZAC et des modalités de concertation N°2015/089 en date du 13 décembre 2023 ;
- Affiches d'appel à participation à la réunion publique du 13 décembre 2023 ainsi que le document de présentation projeté à la réunion ;

Il convient également de noter que le bulletin municipal "Le Saint-Mitréen" est disponible en ligne sur le site de la mairie :

<https://www.saintmitrelesremparts.fr/magazine-municipal/>

- **Supports presse :**

- Communiqué de presse
- Article Maritima
- Article la Marseillaise
- Article la Provence

- **Support réseaux sociaux : publication sur la page facebook de la commune**

2.4 Bilan de la concertation

Les modalités de concertation telles que définies par délibération du conseil municipal ont été non seulement respectées mais aussi enrichies.

La concertation s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une participation notable de la population lors de la réunion publique.

Toutefois, aucune remarque n'a été formulée dans le registre ni dans la boîte à idée.